

Document généré le vendredi 28 avril 2023 à 16:03

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP		Intégrale				
JOUE		Intégrale				

Service : GEF**Classification CPV :**Principale : **90910000** - Services de nettoyage

AVIS DE PUBLICITE

GEIE GEF

Salvatore SERGI - Directeur

Plateforme du Tunnel du Fréjus

73500 Modane

Tél : 04 79 20 26 00 - Fax : 04 79 20 26 10

SIRET 49764327000018

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Autre

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Exploitant d'un tunnel transfrontalier ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **LAVAGE ET NETTOYAGE DU TUNNEL DU FREJUS – GALERIES G1 & G2****Référence** GEF202301**Type de marché** Services**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FRK27**Durée** 12 mois

Description La consultation porte sur les prestations de LAVAGE ET NETTOYAGE DU TUNNEL DU FREJUS – GALERIES G1 & G2

La description des prestations et leurs spécifications particulières sont définies dans le cahier des Clauses Techniques Particulières qui précise les travaux de lavage et de nettoyage qu'il convient de réaliser dans le tunnel routier du Fréjus (galeries G1 et G2), sur les piédroits, les trottoirs, les garages, les niches et la chaussée.

La consultation donnera lieu à un accord cadre à bons de commande avec fixation d'un montant annuel minimum (100 000 € HT) et d'un montant annuel maximum (300 000 € HT) conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Code CPV principal **90910000** - Services de nettoyage

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options

Non

Reconductions

Oui

La durée de l'accord cadre est de un an reconductible trois fois de manière expresse par lettre recommandée avec AR un mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord cadre (date de notification).

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 1° du Code de la commande publique

- DC1 : lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent).
- DC2 : déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent).
- personne habilitée : les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'opérateur économique.
- déclarations : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-6, R. 2142-7 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics

- Chiffres d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; le cas échéant, déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années.
- Assurances : la preuve d'assurances de risques professionnels (responsabilité civile professionnelle).

Ces attestations doivent être signées et mentionner :

- la période de validité de l'assurance ;
- la nature des activités garanties ;
- le nom de la compagnie et le n° de contrat.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-13, R. 2142-14, R. 2142-25 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics

- Références – capacités techniques :

Pour l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats les renseignements et / ou documents suivants sont à produire :
Références significatives réalisées au cours des 3 dernières années pour des prestations similaires en tunnel en nature et en importance. En complément le

candidat peut fournir des certificats de capacité.

Les références feront apparaître la description de l'opération accompagnée des éléments suivants : caractéristiques principales des prestations, situation, année, maître d'ouvrage, montant des prestations, part et identification des prestations réalisées en propre par le candidat, ainsi que tout éléments permettant d'apprécier la complexité des prestations exécutées.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
25 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
15 % : Prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre
60 % : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **06/06/23 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français, italien.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 06/06/23 à 15h00

Lieu : Modane

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

- Ouverture des offres : la date d'ouverture des offres est donnée à titre indicatif.

- Concernant les critères d'attribution, il est renvoyé au Règlement de la Consultation pour une plus ample description.

- Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

- Visite des lieux : chaque entreprise ou groupement d'entreprises devra effectuer une visite sur site avant la date de remise des offres. Cette visite est obligatoire; elle sera organisée avec un seul candidat à la fois. Une attestation de visite sera remise à l'issue. Cette attestation devra impérativement être jointe à l'offre. Préalablement, les candidats devront prendre contact avec le maître d'ouvrage ci-dessous afin de fixer la date et l'heure de leur visite respective : M. DUPRAZ - Téléphone : 06 98 85 37 23 - e-mail : yoann.dupraz@frejustunnel

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Judiciaire de Lyon

67 rue Servient

69433 Lyon CEDEX 03

Tél : 04 72 60 70 12 - Fax : 04 72 60 72 38

<http://www.justice.gouv.fr/>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat, devant le juge du référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 et articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile) dans le délai prévu aux articles R. 2182-1 et R. 2182-2 du Code de la commande publique, à compter de la date d'envoi de la décision de rejet et jusqu'à la signature du contrat.

- Référé contractuel dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou en l'absence d'un tel avis, dans le délai de 6 mois à compter du jour de la signature du contrat devant le juge du référé contractuel (articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 et article 1441-3 du code de procédure civile).

Envoi le 28/04/23 à la publication

Marches-Publics.info V9.7